

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ERMONT

SÉANCE DU 16 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le seize du mois de mai à 19 H 00

OBJET : EDUCATION ET APPRENTISSAGES

Conservatoire à Rayonnement Communal : demande de subvention auprès du Conseil départemental du Val d'Oise dans le cadre de l'aide à la structuration pédagogique des établissements d'enseignement artistique spécialisé pour l'année 2025

Le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, le **9 mai 2025**, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **M. Xavier HAQUIN**.

N°2025/092

Présents :

M. Xavier HAQUIN, **Maire**

M. BLANCHARD, M. NACCACHE, Mme MEZIERE, M. LEDEUR, Mme DUPUY, M. RAVIER, Mme CASTRO-FERNANDES, Mme CHESNEAU MUSTAFA, **Adjoint au Maire**.

M. CARON, Mme APARICIO TRAORE, M. ANNOUR, Mme DEHAS, Mme GUEDJ, Mme GUTIERREZ, Mme SANTA CRUZ BUSTAMANTE, M. LAROZE, Mme YAHYA, Mme DE CARLI, M. KNOBLOCH, Mme THYS, M. HEUSSER, Mme LACOUTURE, Mme BARIL, M. PERROT, M. MELO DELGADO, M. BAY, M. KHINACHE, Mme DAHMANI, **Conseillers Municipaux**.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. LEDEUR

(pouvoir à M. HAQUIN)

Mme CHESNEAU MUSTAFA

(pouvoir à M. NACCACHE)

Mme LEMARCHAND

(pouvoir à M. BLANCHARD)

Mme DEHAS

(pouvoir à Mme MEZIERE)

M. KEBABTCHIEFF

(pouvoir à Mme CASTRO FERNANDES)

Mme CAUZARD

(pouvoir à Mme LACOUTURE)

Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de 35 (la condition de quorum est de 18 membres présents).

Déposée en Sous-Préfecture le : 20/05/2025

Publiée le : 21/05/2025

Le Maire,

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : **M. KNOBLOCH** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délais et voies de recours :

Si vous désirez contester la présente décision, vous pouvez saisir le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise compétent d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision attaquée. Vous pouvez également saisir d'un recours gracieux, l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme des deux mois valant rejet).

OBJET :

EDUCATION ET APPRENTISSAGES :

Conservatoire à Rayonnement Communal : demande de subventions auprès du Conseil départemental du Val d'Oise dans le cadre du dispositif d'aide à la structuration pédagogique des établissements d'enseignement artistique spécialisé et du dispositif d'appel à projets, pour l'année 2025

Sur la proposition du Maire ;

VU l'article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis rendu par la Commission Éducation et Apprentissage, qui s'est tenue le mardi 6 mai 2025 ;

VU la délibération du Conseil Départemental du 25 novembre 2016 fixant le schéma de développement des enseignements artistiques ;

CONSIDERANT l'importance du Conservatoire à Rayonnement Communal d'Ermont dans l'offre éducative et culturelle de la commune ;

CONSIDERANT les charges de fonctionnement inhérentes à cette structure (personnel, maintenance, équipements pédagogiques, actions culturelles) ;

CONSIDERANT l'opportunité de solliciter l'aide financière du Conseil Départemental du Val d'Oise, dans le cadre de sa politique de soutien aux établissements culturels et artistiques ;

CONSIDERANT l'intérêt pour la Commune d'Ermont de percevoir ces financements ;

**Après en avoir délibéré,
LE CONSEIL MUNICIPAL**

-APPROUVE le principe de dépôt d'un dossier de demande de subvention pour le Conservatoire à Rayonnement Communal d'Ermont, dans le cadre du dispositif d'aide à la structuration pédagogique des établissements d'enseignement artistique spécialisé, pour l'année 2025, auprès du Conseil Départemental du Val d'Oise ;

- SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Départemental du Val d'Oise pour un montant maximal de 12 000 € ;

- AUTORISE le Maire à signer tout document afférent à cette demande de subvention.



Pour extrait conforme,

**Le Maire,
Conseiller départemental du Val d'Oise,
Xavier HAQUIN**



**DEMANDE DE SUBVENTION
AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE**

Année 2025

COMMUNE D'ERMONT

**AIDE A LA STRUCTURATION PEDAGOGIQUE
DES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE SPECIALISÉ**

NOM DE L'ETABLISSEMENT

CRC de musique, danse et théâtre

AIDE A LA STRUCTURATION PEDAGOGIQUE

Le Conseil départemental est impliqué auprès des établissements d'enseignement artistique spécialisé depuis de nombreuses années. Suite aux préconisations de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, le Département du Val d'Oise a mis en place son schéma de développement des enseignements artistiques en concertation avec les directeurs d'établissement, en vue d'améliorer l'offre de formation et les conditions d'accès à l'enseignement (adopté par délibération n°7-18 du 15 juin 2007).

Conformément à son dispositif de soutien adopté en 2008 et révisé par délibération n°1-26-5 du 21 octobre 2022, le Conseil départemental intervient financièrement sur la structuration pédagogique de ces établissements, afin de :

- Garantir à l'établissement une reconnaissance de sa qualité pédagogique
- Favoriser le développement d'axes jugés prioritaires par le Département (Cf. schéma départemental)
- Soutenir l'engagement des communes auprès de leur établissement

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Sont concernés :

- les Conservatoires à rayonnement communal classés par l'Etat
- les Etablissements d'enseignement artistique spécialisé municipaux et intercommunaux
- les Etablissements d'enseignement artistique spécialisé associatifs

Condition d'éligibilité : Remplir ou contribuer à une mission de service public en cohérence avec les préconisations des Schémas nationaux d'orientation pédagogique et de la Charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et art dramatique du Ministère de la Culture.

MODALITES DE L'AIDE

L'aide est accordée une fois par année civile. Elle s'inscrit dans une enveloppe financière adoptée par le Conseil départemental dans le cadre du budget de l'exercice. Elle ne constitue en aucun cas un droit à subvention. Les subventions feront l'objet d'un vote du Conseil départemental ou de la Commission permanente.

Les établissements remplissent un dossier détaillé concernant leur structuration pédagogique. L'instruction des dossiers et l'évaluation des établissements d'après des critères qualitatifs sont effectuées par la Direction de l'Action Culturelle. Les critères qualitatifs reposent sur le Schéma départemental et ses différentes phases d'évaluation, et permettent d'obtenir une note sur 70 points. Un seuil de 20 points minimum est nécessaire pour qu'une aide soit accordée. En-deçà de 20 points, aucune aide n'est accordée.

Pour toute information concernant le traitement administratif de votre dossier, merci d'adresser votre demande à directiondelaculture@valdoise.fr.

Pour toute information concernant l'instruction technique de votre dossier, merci de contacter

Nadine BABOIN, chargée de mission Territoire Ouest

☎ 01 34 25 34 89 – nadine.baboin@valdoise.fr

Perrine LORIN chargée de mission Territoire Centre

☎ 01 34 25 30 63 – perrine.lorin@valdoise.fr

Margaux SCHERRER, chargée de mission Territoire Est

☎ 01 34 25 10 97 – margaux.scherrer@valdoise.fr

En cas d'obtention d'une subvention, le bénéficiaire s'engage à faire mention de la participation du Département sur ses supports et dans ses actions de communication. À cet égard et pour obtenir le logo, il est invité à prendre contact avec la **Direction de la Communication : com.admin@valdoise.fr**

CRITERES D'EVALUATION DES ETABLISSEMENTS

Critères principaux	Sous-critères
Participation locale (10 points)	Participation financière de la commune ou de l'intercommunalité dans le budget de fonctionnement de l'établissement (hors mise à disposition et entretien de locaux)
Projet d'établissement et qualification de l'équipe (15 points)	Projet d'établissement pluriannuel validé par le Conseil municipal ou d'administration Temps de travail hebdomadaire du directeur Pourcentage d'enseignants diplômés (CA, DE, DUMI) supérieur à 50% Formation continue des personnels
Innovation pédagogique (15 points)	Pratiques collectives (ensembles multi-instrumentaux) Diversification des instruments (hors piano et guitare) Enseignement spécifique dans une ou plusieurs disciplines peu représentées (danse contemporaine, théâtre, musiques actuelles, musiques anciennes et musiques du monde)
Diversification et circulation des publics (30 points)	Partenariats avec l'Education nationale, en priorité avec les collèges Dispositifs d'accueil d'élèves en situation de handicap Implication sur la petite enfance (0-3 ans), en priorité avec les structures dédiées et les assistant(e)s maternel(le)s Partenariats avec les structures d'accueil dédiées à l'enfance protégée Partenariats avec les structures d'hébergement des personnes âgées Partenariats avec des structures culturelles et/ou sociales du territoire Dispositifs intercommunaux sur le long terme

DOCUMENTS À FOURNIR

- Le présent formulaire dûment rempli
- La délibération du Conseil municipal ou communautaire sollicitant la subvention
- Le budget réalisé et le budget prévisionnel de l'établissement (fichier Excel joint au formulaire)
- Le cas échéant, le projet d'établissement

DATE DE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS : 31 MARS 2025

Les demandes de subvention (y compris les pièces annexes) sont à transmettre uniquement par voie dématérialisée, par courriel à :

directiondelaculture@valdoise.fr
margaux.scherrer@valdoise.fr
perrine.lorin@valdoise.fr
nadine.baboin@valdoise.fr

Tout dossier incomplet ou adressé en retard sera considéré comme irrecevable.

1. IDENTITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

COMMUNE DEMANDEUR ERMONT

Adresse postale 100 RUE LOUIS SAVOIE - 95120 ERMONT

tél 09 70 80 93 47 courriel : mairie@ville-ermont.fr

NOM DU DIRECTEUR DE L'ACTION CULTURELLE

Nom et prénom.....

Adresse postale

tél fax.....

courriel.....

NOM DU DIRECTEUR DE L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE SPECIALISÉ

Nom et prénom DIJOUX Elodie

Adresse postale 65 rue Jean Richepin 95120 Ermont

tél 01 71 68 17 06 fax

courriel elodie.dijoux@ville-ermont.fr

NOM DU CORRESPONDANT EN CHARGE DU DOSSIER

Nom et prénom DIJOUX Elodie

Qualité Directrice

Adresse postale 65 rue Jean Richepin – 95120 Ermont

tél 01 71 68 17 06 fax

courriel elodie.dijoux@ville-ermont.fr

2. CLASSEMENT, AGRÉMENTS ET AFFILIATION A UNE FÉDÉRATION

CLASSEMENT ÉVENTUEL DE L'ÉTABLISSEMENT PAR L'ÉTAT :

- ☐ Conservatoire à rayonnement régional
- ☐ Conservatoire à rayonnement départemental
- ☒ Conservatoire à rayonnement communal
- ☐ Conservatoire à rayonnement intercommunal

AGRÉMENT ADMINISTRATIF (Jeunesse et sport, centre de formation...) :

Type d'agrément	Attribué par	Dates de validité

L'établissement est-il affilié à :

Une fédération	FFEA
Un organisme professionnel	
Autre, préciser	

• POLITIQUE TARIFAIRE

Merci de joindre impérativement la grille tarifaire de l'établissement

Préciser s'il y a lieu :

les tarifs dégressifs en fonction du nombre d'enfants par famille, du quotient familial... si ces chiffres s'entendent par mois, trimestre ou année, pour formation générale, instrument et formation musicale... pour les élèves extérieurs

La ville d'Ermont met en place le quotient familial pour la facturation. Les prix indiqués s'entendent annuellement, avec la possibilité d'un règlement en chèques vacances pour une accessibilité plus grande. Les familles venant d'autres communes sont facturées avec le tarif hors-commune.

3. DYNAMISME DE L'ÉTABLISSEMENT

A - DIVERSIFICATION DES DISCIPLINES :

• OUVERTURE DE NOUVELLE(S) DISCIPLINE(S)

X Au cours de l'année écoulée

X en projet pour la rentrée prochaine

Préciser la/les discipline(s) concernées :

Pour l'année 2024-2025, le département jazz/musiques actuelles a vu son offre étoffée par l'ouverture d'un atelier collectif de jazz/MA vocal ainsi que d'un cours de formation musicale jazz/MA. À partir de cette rentrée sont également proposés des ateliers collectifs de ukulele, charango et flûte vietnamienne, en complément des percussions traditionnelles.

Pour la rentrée 2025-2026, compte-tenu de la demande, un cours de hip-hop pour adultes ouvrira. Par ailleurs, il est actuellement à l'étude la possibilité d'enseigner le doudouk

Le(s) volume(s) horaire(s) :

Batucada 1h30 / flûte vietnamienne 1h / ukulele et charango 4h / atelier vocal jazz/MA 1h30 / hip-hop adultes 1h30

Cette/ces classe(s) génère(nt)-elle(s) une ou des créations de poste ? ☒ oui ☐ non

Si oui, préciser : hip-hop adultes

• ENSEIGNEMENT DE LA DANSE

La danse fait-elle partie de vos activités ? ☒ oui ☐ non

Si oui, préciser les styles pratiqués et le nombre d'élèves concernés :

Danse néo-classique : 78 (les éveils ne sont pas comptabilisés puisqu'interdisciplinaire)

Hip-hop : 45

Avez-vous mis en place un cursus particulier ? ☒ oui ☐ non

Si oui, préciser :

Depuis la rentrée 2024/2025, l'éveil est interdisciplinaire. Initiation pour les 6 et 7 ans, entrée en cycle 1 à 8 ans.

Le hip-hop est géré en parcours personnalisé, à partir de 8 ans, par cours d'âge et/ou de niveau.

Ces activités sont animées par :

☒ des enseignants de votre établissement ☒ des intervenants extérieurs

Pour les intervenants extérieurs, préciser leur provenance et leur mode de rémunération :

Enseignante du conservatoire pour le néo-classique

Enseignante extérieure rémunérée sur présentation de factures pour le hip-hop

- Avez-vous des partenariats avec d'autres structures de danse ? ☐ oui ☒ non

Si oui, lesquels – préciser les formes de partenariat :

• ENSEIGNEMENT DU THÉÂTRE ET DE L'ART DRAMATIQUE

Le théâtre fait-il partie de vos activités ? ☒ oui ☐ non

Si oui, préciser les modalités et le nombre d'élèves concernés :

75 élèves sont accueillis à partir de 6 ans et sans limite d'âge (les éveils ne sont pas comptabilisés puisqu'interdisciplinaire)

Avez-vous mis en place un cursus particulier ? ☒ oui ☐ non

Si oui, préciser :

Depuis la rentrée 2024/2025, l'éveil est interdisciplinaire. Initiation pour les 6 et 7 ans, 3 niveaux de découverte entre 8 et 14 ans, cycle 1 à partir de 15 ans, cycle 2 possible à partir de 16 ans. Un cours est réservé aux adultes et une classe-projet leur est également dédiée.

Ces activités sont animées par :

☒ des enseignants de votre établissement ☐ des intervenants extérieurs

Pour les intervenants extérieurs, préciser leur provenance et leur mode de rémunération :

- Avez-vous des partenariats avec d'autres structures de théâtre ? ☐ oui ☒ non

Si oui, lesquels – préciser les formes de partenariat :

• DISCIPLINES RARES

Quelles disciplines, que vous estimez rares, avez-vous mis en place dans votre établissement

Flûte vietnamienne, percussions vietnamienne, ukulele, charango

Préciser vos objectifs :

L'objectif est la création puis le développement du département « musique du monde »

• ENSEIGNEMENT POUR LES ADULTES

Votre établissement accueille-t-il des adultes ?

☒ oui ☐ non

Si oui, nombre : 105 (26 ans et +)

Age moyen : 48 ans

Quelles sont les disciplines les plus pratiquées ?

Danse / chant-chorale / piano / théâtre

Y-a-t-il des méthodes pédagogiques spécifiques ?

Les élèves instrumentistes suivent un cours de formation musicale adapté à leur niveau (débutant, intermédiaire, avancé). Les adultes du cours de théâtre, lorsqu'ils deviennent davantage autonomes, sont orientés vers la classe-projet qui leur permet de présenter un projet personnel, travaillé en partie en autonomie, bénéficiant d'un prêt de salle adaptée.

Modalités d'évaluation :

La plupart des adultes sont inscrits en parcours personnalisés. Ils ont un engagement envers le conservatoire, revu chaque année avec l'équipe pédagogique. Pour ceux qui suivent un parcours traditionnel, ils sont évalués de la même façon que les plus jeunes.

• PLACE DE LA VOIX DANS L'ÉTABLISSEMENT

La pratique vocale fait-elle partie de vos activités ? ☒ oui ☐ non

Si oui, sous quelle forme ?

- ☒ Activités vocales dans le cadre des classes de formation musicale
- ☒ Pratique individuelle du chant
- ☒ Pratique collective adulte
- ☒ Pratique collective enfant
- ☐ Partenariat avec l'Education nationale (classes maïtrisiennes, ...)

Préciser la politique développée par l'établissement :

La pratique collective vocale est un des piliers de l'enseignement au conservatoire. Elle permet à bien des égards de construire une justesse d'écoute de soi et des autres. Grâce aux différents ensembles, un répertoire varié est abordé et les groupes sont invités à se produire régulièrement hors les murs.

Concernant la pratique collective adulte :

Préciser la nature des ensembles, les conditions de recrutement (audition, formation musicale et/ou vocale associée ...), la fréquence des répétitions, le répertoire pratiqué et le nombre de choristes concernés :

Composé de 14 choristes, majoritairement des femmes, l'ensemble aborde un répertoire varié. La plupart des choristes bénéficie d'une pratique vocale individuelle. Il n'y a pas d'audition pour l'entrée dans ce groupe qui se réunit 2h de façon hebdomadaire.

Concernant la pratique collective enfant :

Préciser la nature des ensembles et les tranches d'âge concernées, les conditions de recrutement (audition, formation musicale et/ou vocale associée, pratique obligatoire ...), la fréquence des répétitions, le répertoire pratiqué, le nombre de choristes inscrits :

Chorale enfant : pour les élèves instrumentistes de 7 à 10 ans. **29 élèves** sont concernés en 2 groupes d'1h hebdomadaire. Répertoire adapté aux chorales d'enfants à 1 et 2 voix.

Jeune chœur : pour les élèves instrumentistes les plus motivés et obligatoire pour les élèves chanteurs de 11 à 14 ans. **14 élèves** sont concernés à raison d'1h30 hebdomadaire.

Maîtrise : pour les élèves à partir de 15 ans. **12 élèves** sont concernés pour 2h de cours hebdomadaire. L'admission en maîtrise se fait sur avis du professeur de chant après audition des élèves. Le répertoire du jeune chœur et de la maîtrise va de la musique baroque à Gershwin et Bernstein.

Existe-t-il une classe de formation musicale spécifique pour chanteur ? ☐ oui ☒ non

Quels sont les liens entre les activités vocales et les autres disciplines proposées dans l'établissement ?

La pratique vocale collective est très régulièrement associée à la pratique instrumentale, chorégraphique et théâtrale, lors de projets communs, de la commande du compositeur Alexandros Markeas qui a écrit pour le chœur et l'orchestre du conservatoire.

• **MUSIQUES ACTUELLES ET JAZZ :**

- **Les musiques actuelles amplifiées font-elles partie de vos activités ?** ☒ oui ☐ non

(rock, reggae, rap....)

Si oui, vos activités concernent-elles :

☐ les pratiques spontanées (groupes extérieurs à l'école ayant déjà leur répertoire)

☒ la pratique collective (élèves de l'école)

☒ l'apprentissage individuel (instrument, MAO...)

nombre d'élèves concernés : **34**

nombre de groupes : **3** ensembles de pratique collective

Ces activités sont animées par :

☒ des enseignants de votre établissement

☐ des intervenants extérieurs

Pour les intervenants extérieurs, préciser leur provenance et leur mode de rémunération :

Préciser les styles pratiqués :

Rock, soul, métal, pop...

Votre établissement propose-t-il un accompagnement spécifique pour des groupes extérieurs ayant déjà un répertoire ? Si oui, préciser l'approche pédagogique :

- **Le jazz est-il présent dans vos activités ?** ☒ oui ☐ non

S'agit-il de :

☒ cours d'instruments

☒ ateliers de pratique collective

☐ stages ou master-class

Ces activités sont animées par :

☒ des enseignants de votre établissement

☐ des intervenants extérieurs

Pour les intervenants extérieurs, préciser leur provenance et leur mode de rémunération :

Préciser les styles abordés (improvisation...)

L'improvisation est au cœur de la formation, les styles abordés sont variés, allant du swing à la musique latine

Nombre d'élèves concernés : **28**

- **Si ces disciplines ne font pas partie de vos activités :**

Existe-t-il une demande et comment se formule-t-elle ?

Envisagez-vous de les intégrer à vos activités ? ☐ oui ☐ non

Si oui, préciser

- **Avez-vous des partenariats avec d'autres structures de musiques actuelles ?** ☐ oui ☒ non

Si oui, lesquels – préciser les formes de partenariat :

B – PRATIQUES COLLECTIVES :

RECAPITULATIF DES PRATIQUES COLLECTIVES MUSICALES*			
Nature des ensembles*	Nombre d'heures hebdomadaires	Niveau des élèves	Nombre d'élèves
Pratiques instrumentales			
Atelier jazz	1h30	2 ^{ème} cycle et hors cursus	15
Atelier de musiques actuelles	4h00 (2x1h30+1h)	1 ^{er} , 2 ^{ème} cycle, hors cursus	19
Atelier Batucada	1h30	Hors cursus	19
Atelier percussions avancé	1h00	2 ^{ème} cycle	5
Atelier percussions intermédiaire	1h00	Fin de 1 ^{er} cycle	6
Atelier percussions junior	1h00	1 ^{er} cycle	15
Ensemble de flûtes junior	1h00	1 ^{er} cycle	5
Ensemble de flûtes avancé	1h30	2 ^{ème} cycle	7
Ensemble de flûte vietnamienne	1h00	Hors cursus	3

Ensemble de violoncelles adulte	1h00	Hors cursus	6
Ensemble de guitares junior	1h00	1 ^{er} cycle	17
Ensemble de guitares avancé	1h00	2 ^{ème} cycle	9
Ensemble de ukulélé junior	1h00	1 ^{er} cycle	3
Ensemble de ukulélé adulte	1h00	Hors cursus	7
Ensemble de charango junior	1h00	1 ^{er} cycle	5
Ensemble de charango adulte	1h00	Hors cursus	3
Ensemble petites cordes	1h00	1 ^{er} cycle années 1 et 2	18
Ensemble petits vents	1h00	1 ^{er} cycle année 1 et 2	11
Musique de chambre	7h50	A partir de fin de 1 ^{er} cycle	32
Orchestre à cordes	1h00	Fin de cycle 1, 2 ^{ème} cycle	15
Harmonie	1h00	Fin de cycle 1	4
Orchestre symphonique	1h30	2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycle	41
Pratiques vocales			
Chorale enfants	2h (2x1h)	1 ^{er} cycle	29
Jeune chœur	1h30	Fin de 1 ^{er} cycle	14
Maîtrise	2h	2 ^{ème} cycle	12
Chorale adultes	2h	Hors cursus	13
Ensemble vocal musiques actuelles	1h	1 ^{er} , 2 ^{ème} cycle	7
TOTAUX	42h20		340

* distinguer les pratiques vocales et instrumentales, et parmi celles-ci, les orchestres symphoniques, ensembles à cordes, à vent, musique de chambre...

Préciser la politique développée par l'établissement dans le domaine des pratiques collectives :

La pratique collective est le socle de l'enseignement au conservatoire. Elle est obligatoire dès la première année de pratique d'un instrument. Plusieurs ensembles ont été créés cette rentrée, répondant d'une part à la demande dans le domaine des musiques du monde, mais aussi afin de favoriser la pratique collective dès la première année : ensemble des petites cordes, ensemble des petits vents. L'objectif est de développer l'écoute polyphonique et harmonique, l'attention à l'autre et la motivation.

Ensembles formés dans l'établissement :

Préciser : orchestres, musique de chambre, musiques ou danses traditionnels, ensembles vocaux, ensembles de jazz, variétés....

Batucada : 19 élèves

Fréquence des prestations publiques de ces ensembles au cours de l'année écoulée :

Ensemble récemment formé (2023-2024), la batucada du conservatoire s'est produit 1 fois en 2024. Elle est amenée à se produire plus régulièrement lors d'événements communaux.

C – HANDICAP

Comment accueillez-vous les personnes en situation de handicap dans l'établissement (inscriptions, suivis, etc.) ?

Une mention a été ajoutée sur les formulaires d'inscriptions afin que les familles puissent signaler toute difficulté d'apprentissage ou de handicap. Elles ont également la possibilité de laisser un formulaire sous pli à l'intention de la référente et de la direction afin de préciser le profil de leur enfant. Les personnes sont ensuite reçues par la référente et la direction afin de déterminer quel suivi peut être mis en place. Une fois l'inscription faite, 2 rendez-vous sont ensuite mis en place pendant l'année (et autant que nécessaires) afin d'assurer le suivi des élèves par l'équipe pédagogique.

Y a-t-il des demandes d'inscriptions de personnes en situation de handicap auxquelles vous n'avez pu répondre ? ☒ oui ☐ non

Si oui, lesquelles ?

Nous n'avons malheureusement pas pu répondre à 1 demande d'une jeune fille assez lourdement handicapée. Nous souhaitons ouvrir l'an prochain un atelier en petit collectif en utilisant les structures bashet ou bien l'application « koral » sur les téléphones portables.

Un volet handicap est-il formalisé dans le projet d'établissement ?

☒ oui

☐ non

Pages 18 et 19. Sera revu lors du prochain projet d'établissement.

Effectifs d'élèves en situation de handicap	Inscriptions individuelles cursus ordinaire	Inscriptions individuelles cursus adapté	Elèves relevant de partenariats avec des institutions spécialisées	TOTAL
Musique	10	5	1	16
Danse				
Théâtre	1			
TOTAL	11	5		16

Préciser la nature des handicaps des élèves accueillis (mental, moteur, visuel, auditif, cognitif, santé, psychique) :

Syndrome de Down, autisme, troubles dys, TDA avec ou sans H, nanisme

Avez-vous des relations avec des institutions médico-sociales ? ☒ oui ☐ non

Si oui, décrire la nature de ces relations :

Le conservatoire accueille régulièrement les résidents de l'IME d'Ermont pour assister à des représentations d'élèves ou des cartes blanches des professeurs. Par ailleurs, les élèves du conservatoire sont amenés à se déplacer à l'IME pour y présenter des moments musicaux.

Existe-t-il une personne référente handicap dans votre équipe ? ☒ oui ☐ non

Si oui, préciser :

La référente, en lien avec la direction, est la personne ressource du conservatoire. Elle assure le suivi avec les enseignants concernés des élèves présentant certaines difficultés d'apprentissages. Elle est en lien avec l'association MESH et le Théâtre du Cristal avec lequel nous avons une convention de partenariat.

Les enseignants (ou autres professionnels de votre établissement) ont-ils bénéficié d'une formation à l'accueil des publics en situation de handicap ? ☒ oui ☐ non

Si oui, quelle(s) formation(s) :

2 enseignants ont bénéficié cette année de la formation « Encadrer une pratique musicale avec des élèves en difficulté d'apprentissage et présentant des troubles DYS et TDAH »

Si non, souhaitent-ils en suivre ? Préciser dans quel(s) domaine(s) ?

Le primo-accueil des personnes arrivant au conservatoire.

Nombre de personnes éventuellement concernées : 2 pour l'accueil et une dizaine pour l'encadrement d'une pratique musicale avec des enfants en difficulté d'apprentissages

Connaissez-vous les structures ressources suivantes ?

-MESH (Musique et situations de handicap) : www.mesh.asso.fr ☒ oui ☐ non

-Théâtre du cristal – pôle départemental art et handicap : www.theatreducristal.com ☒ oui ☐ non

D – PARTENARIATS AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE SUR LE TEMPS SCOLAIRE :

Avez-vous des collaborations avec le milieu scolaire ? ☒ oui ☐ non

Orchestre à l'école à partir de septembre 2025

Si oui, précisez leur nature dans le tableau suivant :

	Nom de l'action	Nb d'élèves	Classes concernées	Type d'action (maîtrise,	Nb total d'heures	Nb d'heures hebdo	Pendant ou hors temps scolaire
--	-----------------	-------------	--------------------	--------------------------	-------------------	-------------------	--------------------------------

		touchés	nb de classes	niveau	percussions, pratiques collectives, présentation d'instruments...)			
Activités régulières	Convention de partenariat avec le lycée Van Gogh	45	3	2 ^{nde} , 1 ^{ère} , terminale	Échanges pédagogiques avec la classe de musiques actuelles, mise à disposition de matériel, partage d'auditions	116h	4h	Pendant le temps scolaire
	Orchestre à l'école Prévu pour la rentrée 2025	28	1	CE2			2h	Pendant le temps scolaire
Actions ponctuelles								
TOTAUX		45	3		TOTAUX	116h	4h	

Dans le cadre d'aménagement d'horaires de l'établissement scolaire ? ☐ oui ☒ non

Si oui, avec quel établissement ?

Existence d'une équipe pédagogique regroupant des enseignants de l'Education nationale et de votre établissement pour l'organisation de ces activités ? ☐ oui ☒ non

Composition de cette équipe : (préciser si elle intègre des dumistes)

Fréquence des réunions :

Observations :

E – RAYONNEMENT ET PARTENARIATS DE L'ÉTABLISSEMENT :

• DIFFUSION, CRÉATION

Le directeur de l'établissement a-t-il un rôle dans la vie artistique de la commune ?

OUI la direction du conservatoire tient un rôle de conseil sur la venue de groupes ou d'orchestre. Elle organise et facilite la participation des élèves dans la vie artistique de la commune

Quels sont les liens de l'établissement avec la vie culturelle communale ?

Le conservatoire participe activement à la vie culturelle locale : participation aux commémorations, fête des vendanges, guinguette, gala des champions, diverses inaugurations, partenariat avec l'association pour la défense des arts sacrés à Ermont, avec le photo-club, avec le lycée Van-Gogh

L'établissement est-il impliqué dans des partenariats avec les lieux de diffusion professionnels ?

Accueil dans l'auditorium du conservatoire des spectacles à destination des scolaires de la ville, accueil au théâtre Pierre Fresnay du spectacle interdisciplinaire du conservatoire. Accueil des élèves du

conservatoire de la section théâtre par les régisseurs du théâtre Pierre Fresnay pour des visites thématiques

L'établissement mène-t-il des actions de création ? Accueille-t-il des résidences d'artistes ?

OUI Nous travaillons cette année avec le compositeur Alexandros MARKEAS qui a écrit une pièce pour orchestre et chœur qui sera créée en juin 2025. Il est prévu pour la prochaine année scolaire la résidence d'un ensemble de cuivres qui proposera des ateliers à destination des élèves

Préciser les actions de diffusion menées par votre établissement dans le tableau suivant :

Récapitulatif des actions de diffusion				
Types de diffusion	Nb de concerts	Nb d'heures de répétitions annuelles	Nb de cachets	Nb de spectateurs
Concerts et/ou spectacles de professeurs	11	55	37	902
Concerts et/ou spectacles d'élèves	9	60		570
Concerts et/ou spectacles amateurs	3	50		450
Artistes invités	1 + 2 groupes		Contrat prestations	250
Auditions de classes	11			633
Auditions générales	15			850
Autres : MASTER-CLASS	2			120
Total	54	165	37	3775

• PARTENARIAT AVEC LES PRATIQUES AMATEURS

Avez-vous des liens avec d'autres structures de pratique amateur ? ☒ oui ☐ non

Si oui, lesquels – préciser les formes de partenariat :

Accueil de la restitution publique du service jeunesse avec conseils dispensés par des enseignants du conservatoire pendant la phase de répétition

Avec quel(s) type(s) de structure ? (associations de la commune ou hors commune, service jeunesse...)
Service jeunesse

Précisez les partenariats de votre établissement avec les pratiques amateurs dans le tableau suivant :

Récapitulatif des partenariats avec les pratiques amateurs			
Types d'actions	Nb d'heures annuelles	Nb de personnes touchées (hors élèves inscrits dans l'établissement)	Types de publics touchés
Mise à disposition de locaux	20h	50	150 personnes (familles et amis service jeunesse)
Organisation de concerts et/ou spectacles communs			
Cours de perfectionnement			
Assistance à la formation d'un ensemble			
Organisation d'une scène ouverte			
Prêt d'instruments			
Autres : Conseils lors de répétitions (chant, jeu)	10h		
TOTAL Nb heures et de personnes	20h	50	

• PARTENARIATS AVEC LES STRUCTURES DU CHAMP SOCIAL Hors Éducation Nationale

(maisons de quartier, maisons de retraite, crèches, services d'action sociale, associations d'entraide...)

Avez-vous des collaborations avec les structures du champ social ? ☒ oui ☐ non

Si oui, précisez leur nature dans le tableau suivant :

	Nom de l'action	Nom du partenaire	Type d'action (maîtrise, percussions, pratiques collectives, présentation d'instruments...)	Nb de personnes touchées	Nb total d'heures	Nb d'heures hebdo
Activités régulières	Découverte crèches	L'ensemble des structures d'accueil de la petite enfance de la ville	Accueil des structures au conservatoire, prêt de l'instrumentarium. À partir de 2025-2026 : un enseignant du conservatoire guidera les séances	220 enfants + les accompagnants	22h	1h
	Parenthèses musicales	ALSH	Moment musical + découverte des instruments dans les centres de loisirs	360 enfants	24h	1h
Actions ponctuelles	Spectacle de fin d'année	Maison de quartier	Accueil et coaching des répétitions en vue de la présentation du spectacle de fin d'année au conservatoire	200 (publics + participants)	30h	
TOTAUX				780	76	2

• PARTENARIATS DÉPARTEMENTAUX

Avez-vous des activités en lien avec d'autres établissements d'enseignement artistique du département ? (Rassemblements d'orchestres, rencontres chorégraphiques...)

Le conservatoire d'Ermont intégrera dans les prochains mois le projet OPUS 95 qui rassemble à l'occasion d'un stage les grands élèves de plusieurs conservatoires de Val de France.

Par ailleurs, un réseau se formalise peu à peu autour du conservatoire de Taverny afin d'organiser les examens de fin de cycle en commun.

Avez-vous des actions en partenariat avec les structures ressources du département ?

Si oui, précisez lesquelles : Partenariat avec le théâtre du Cristal, situé à Eragny.

Participez-vous aux actions organisées par le Conseil départemental du Val d'Oise ?

- "En scène ! Rencontres d'artistes avec les conservatoires du Val d'Oise" ☐ oui ☒ non

- Autres types de rencontres, préciser :

Je n'ai pas connaissance de ce dispositif, mais serais intéressée de pouvoir y prendre part.

F – PROJET D'ÉTABLISSEMENT :

Est-il formalisé dans un document et validé par le Conseil municipal, le Conseil communautaire ou par le Conseil d'administration ?

X oui ☐ non **très important : si oui, joindre un exemplaire**

Date de validation du projet : 8 avril 2022

Durée du projet pluriannuel : 2021-2026

Préciser ses grandes lignes :

1- Faire du conservatoire un établissement dynamique, ouvert, aux ambitions pédagogiques élevées
Un conservatoire ouvert et accessible à tous avec une politique tarifaire sociale mise en place depuis l'écriture du présent projet. Ouverture à la diversité des esthétiques, professeurs diplômés. L'excellence sans l'élitisme. L'évaluation comme outil de progression ; projets pédagogiques individualisés mais harmonisés et cohérents pour les adultes

2- Faire du conservatoire un établissement disposant d'un rayonnement actif sur son territoire et au-delà
Intensifier les actions de diffusion et de sensibilisation au sein des quartiers moins touchés par l'action du conservatoire. Organiser et communiquer largement sur les actions ponctuelles, ouvertes à tous. Mise en place d'actions éducatives, artistiques et culturelles

G – INTERCOMMUNALITÉ :

- L'établissement a-t-il un aspect intercommunal en termes d'enseignement : organisation des cours, professeurs itinérants... préciser

NON

- Quels sont les liens de l'établissement avec les communes avoisinantes et/ou la collectivité intercommunale ?

Pour l'instant, les liens n'existent pas encore, sont à l'étude : OPUS 95, examen en commun.

- Existe-t-il une forme de mutualisation mise en place avec les communes avoisinantes ? si oui, est-elle formalisée dans le cadre d'une convention ?

Un réseau est en train d'émerger, rassemblant les directions des conservatoires de Val Parisis.

4. ÉQUIPE DE L'ÉTABLISSEMENT

• COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

- Direction :

Nom du directeur	Durée hebdomadaire de travail consacrée à la direction *	Statut		Qualification (CA, DE, autre : préciser)	Date d'entrée en fonction
		Cadre d'emploi (DEA, PEA...)	Situation administrative (titulaire, stagiaire, contractuel, CDI, CDD...)		
DIJOUX Elodie	43h	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	Titulaire	Diplôme de Formation Supérieure du CNSMDP	23/08/2023

* ne pas inclure les heures d'enseignement éventuelles, les reporter dans le tableau page suivante

- Personnel administratif et technique :

Nom des agents	Durée hebdomadaire de travail	Statut		Date d'entrée en fonction
		Cadre d'emploi (agent administratif, rédacteur...)	Situation administrative (titulaire, contractuel, CDI, CDD...)	
HENRY-DEVILLIERS Delphine	43h	Adjoint administratif	Titulaire	08/05/2000
LE ROY Corinne	41h75	Adjoint administratif	Titulaire	01/09/2007

- **Enseignants :**

Nom des professeurs Classés par ordre alphabétique	Disciplines Y compris les disciplines collectives	Durée hebdo. de travail	Statut		Qualification (CA, DE, DUMI, autres : préciser)	Date d'entrée en fonction
			Cadre d'emploi (AEA 1 ^{ère} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} classe, PEA....)	Situation administrative (titulaire, stagiaire, contractuel, CDI, CDD, activité accessoire...)		
ANDRIEUX Benoît	Saxophone	5h	AEA 2 ^{ème} classe	Contractuel	DE	01/09/2024
ARAUJO Sabrina	Trompette	7h	AEA 2 ^{ème} classe	Contractuel	DE	01/09/2020
AZEMA Béranger	Trombone	6h	AEA 2 ^{ème} classe	Contractuel	DNSPM	01/09/2023
BARDON Philippe	Clavecin et orgue	7h	AEA 2 ^{ème} classe	Contractuel	Médaille d'or	01/09/2012
BELTRAN SILVA Walter	Violoncelle (12h) ensemble de cello (1h) et orchestre symphonique (1h30)	14h30	AEA 2 ^{ème} classe	Contractuel	VAE en cours	01/09/2023
BERLIOZ Charles-Edouard	Piano	20h	AEA 1 ^{ère} classe	Contractuel	DE	01/12/2021
BOILE Laurent	Batterie	12h40	AEA 2 ^{ème} classe	Contractuel	DE	01/09/2021
BRAVO ARAQUE Kervi	Violon (6h30) musique de chambre (3h30) et harmonie (1h)	12h	AEA 2 ^{ème} classe	Contractuel	DE en cours	01/10/2022
CARRADEC Juliette	Violon (5h30) éveil (1h) et musique de chambre (4h30)	11h	AEA 2 ^{ème} classe	Contractuel	DE	01/10/2022
DERIVIÈRE Emma	Contrebasse	4h30	AEA 2 ^{ème} classe	Contractuel	DE	01/10/2022
GUILLERAY Marianne	Théâtre	14h30	AEA 2 ^{ème} classe	Contractuel	DE	01/09/2021
KARSENTY Edith	Danse néo-classique	23h	AEA 1 ^{ère} classe	Titulaire	DE	01/09/1990
KUKONIN Oleksandr	Piano	20h	AEA 2 ^{ème} classe	Contractuel	Master en musique – piano Ukraine	01/01/2024
LEE Sooyoun	Accompagnatrice piano	8h	AEA 2 ^{ème} classe	Contractuel		01/10/2022
LEGALLET Muriel	Guitare	7h	AEA 1 ^{ère} classe	Titulaire	DE	26/09/1994

LOPEZ Andrès	Formation musicale	8h15	AEA 2 ^{ème} classe	Contractuel	Master musicologie	01/03/2023
MAI Thanh Nam	Percussions (4h) batucada, ensembles de percussions et flûte vietnamienne (5h30)	9h30	AEA 2 ^{ème} classe	Contractuel	DE	01/01/2020
MATESOVOSA Daiana	Guitare	7h	AEA 2 ^{ème} classe	Contractuel	DNSPM	15/09/2017
MAURY Jérôme	Clarinette	8h	AEA 1 ^{ère} classe	Titulaire	DE + CA	01/09/2024
MOON Pia	Chant (9h) chorales et chœur (6h)	15h	AEA 2 ^{ème} classe	Contractuel	DE	01/09/2020
MOSSER Florestan	Tuba, ensemble petits vents	5h	AEA 2 ^{ème} classe	Contractuel	DE	01/09/2024
NAZÉ-OHASHI Ritsuko	Alto (10h) violon (2h) orchestre à cordes (1h)	13h	AEA 2 ^{ème} classe	Contractuel	DE	15/09/2015
OKUBO Tomomi	Accompagnatrice piano	10h	AEA 2 ^{ème} classe	Contractuel		01/09/2021
PERAZA Gabriel	Formation musicale	12h30	AEA 2 ^{ème} classe	Contractuel	Master université Colombie	01/03/2023
PEREZ Fredy	Guitare (14h) ensembles de guitare, ukulélé, charango (6h)	20h	AEA 2 ^{ème} classe	Contractuel	DE	01/10/2021
PEREZ Guillaume	Saxophone (6h30) ensemble de jazz (1h30)	8h	PEA	Titulaire	CA	01/09/2018
POUGUEU Sophie	Hip-hop	5h		Prestataire		01/09/2021
RETAIL Guillaume	Hautbois	6h30	AEA 2 ^{ème} classe	Contractuel	DE	04/12/2017
SERGIO Nicola	Piano jazz (6h) ensemble vocal jazz/MA	7h	AEA 2 ^{ème} classe	Contractuel	Diplôme supérieur de jazz Italie	01/09/2024
SUH Veronica Jungha	Flûte (11h30) ensemble de flûtes	14h	AEA 2 ^{ème} classe	Contractuel	Diplôme exécution école normale	01/01/2021
VERGER Thibaud	Guitare, basse électrique (7h30) ensembles de musiques actuelles	10h30	AEA 2 ^{ème} classe	Contractuel	Diplôme EDIM	01/09/2021
WEI Chi-chih	Violon	12h	AEA 2 ^{ème} classe	Contractuel	DE	01/10/2019
TOTAUX	Nb total d'enseignants*	Nb total d'heures d'enseignement	Dont Nb d'heures en musique	Dont Nb d'heures en danse	Dont Nb d'heures en théâtre	Dont Nb d'heures en arts plastiques
	32	343h30	301h	28h	14h30	

Pour les enseignants qui pratiquent plusieurs disciplines, précisez la répartition du volume horaire par discipline

***Préciser la répartition homme/femme des enseignants : 14 femmes / 18 hommes**

• FORMATION CONTINUE

Les enseignants et/ou le directeur de l'établissement participent-ils à des actions de formation continue ? ☒ oui ☐ non

Si oui :

☒ du plan territorial de formation Conseil départemental/CNFPT

☒ du catalogue national du CNFPT

☐ formation diplômante

☐ autres, préciser :

☐ formation sur site (intra) : si oui, préciser l'intitulé et le nombre de personnes concernées :

Formation traitement de texte : word, Excel, Power point pour 3 personnes (administration)

Indiquez les priorités de la structure pour la formation continue de ses personnels (pédagogiques, administratives, techniques...) :

Continuité de la formation pour les agents administratifs :

- Sécurité incendie, vigipirate, SST, PSC
- Logiciels métier

Formation tout au long de la carrière :

- Priorité handicap
- Pédagogie et outils numériques
- Management direction

• ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

Préciser l'organisation des études, en cursus et par cycle, parcours libres....

- Éveil (si possible partagé – musique, danse et théâtre) : 4 et 5 ans
- Initiation danse et initiation théâtre : 6 et 7 ans
- Initiation musique (découverte des instruments) : 6 ans
- Découverte théâtre 1 : 8 et 9 ans
- Découverte théâtre 2 : 10 et 11 ans
- Découverte théâtre 3 : 12 à 14 ans
- Cycle 1 musique : à partir de 7 ans / durée 3 à 5 ans
- Cycle 1 danse : à partir de 8 ans / durée 3 à 5 ans
- Cycle 1 théâtre : à partir de 15 ans

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu et évaluations semestrielles via Imuse pour l'information aux familles

Examen de fin de cycles avec jury extérieur pour chaque spécialité

Comment est organisée l'équipe pédagogique ?

préciser : départements par famille d'instruments, par style de musique

- Département des cordes : violon / alto / violoncelle / contrebasse
- Département des vents : flûte / clarinette / hautbois / trompette / trombone / tuba
- Département des polyphoniques : piano / clavecin / orgue / guitare
- Département jazz-musiques actuelles : piano-jazz / saxophone / guitare et basse électrique / batterie
- Département FM et musique du monde : percussions traditionnelles / flûte vietnamienne / ukulélé / charango

Fonctionnement du conseil pédagogique :

Réunions trimestrielles et autant que de besoins pour la concertation pédagogique, les cas particuliers, les propositions d'évolution, la préparation des évaluations...

Votre établissement dispose-t-il d'une plaquette de communication ?

☒ oui ☐ non

Si oui, joindre un exemplaire

5. EFFECTIF DES ÉLÈVES INSCRITS

Nombre total d'élèves (individus)*		MUSIQUE					DANSE	THÉÂTRE		
Année n-1	Année n	Formation musicale	Pratique instrumentale et vocale individuelle	Pratiques collectives		Nb total d'élèves en musique (individus)*	Nb total d'élèves en danse (individus)*	Cours	Ateliers	Nb total d'élèves en théâtre (individus)*
				vocales	Instrumentales					
583	595	274	353	74	267	410	79 (sans les éveils)	75	18	75

* nombre d'élèves hors partenariats Éducation nationale

Attention : Le total des élèves individus doit être inférieur ou égal au total des élèves inscrits dans chaque spécialité (cas des élèves inscrits dans deux spécialités différentes)

Nombre d'élèves de la commune : 510

Nombre d'élèves hors commune : 85

Communes concernées

Sannois – Eaubonne – Saint Prix – Franconville – Saint Gratien – Taverny – Montignion – Méry sur Oise – Argenteuil – Saint Leu – Paris – Pontoise – Le Perchay – Ezanville – Champagne sur Oise - Pierrelaye – Cergy – Houilles – Margency – Montigny les Corneilles – Epinay sur Seine – Andilly – Rueil – Parnain - Bessancourt

	Nombre total d'élèves (individus)* Année n	Effectifs Musique	Effectifs Danse	Effectifs Théâtre
Filles	382			
Garçons	213			
Total	595	410	79	75

Age des premières inscriptions : 4 ans minimum au 31/12 de l'année d'inscription

Si des ateliers réguliers sont proposés à destination de la petite enfance, préciser le nombre d'élèves inscrits :

Ateliers ponctuels pour les enfants de 1 à 3 ans, sans inscription au conservatoire

• RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR CYCLE

ÉLÈVES EN ÉVEIL ET INITIATION					
	Musique	Danse	Théâtre	Transversal	Total élèves
ÉVEIL				60	60
INITIATION	24	19	7		50

Préciser le volume horaire hebdomadaire par élève inscrit en éveil et en initiation.

- Éveil : de 45 minutes à 1h en binôme musique/danse et musique/théâtre
- Initiation : Danse et théâtre, 1h / musique, 30 minutes de découverte des instruments + 1h de formation musicale

Indiquer les tranches d'âges concernées par discipline.

Éveil pour les 4 et 5 ans / Initiation danse et théâtre pour les 6 et 7 ans / initiation musique pour les 6 ans

Proposez-vous des ateliers de découverte instrumentale ? Si oui, combien d'élèves en bénéficient ?
Indiquer le principe de fonctionnement.

Cette année, 24 enfants sont inscrits en ateliers de découverte des instruments.

Ils bénéficient d'au moins deux séances consécutives à 2 ou 3 pour découvrir l'ensemble des instruments proposés au conservatoire (hormis piano et guitare) + 1h hebdomadaire de formation musicale découverte.

ÉLÈVES DE MUSIQUE EN 1 ^{ER} CYCLE					
Discipline principale	Nombre d'élèves	Discipline complémentaire : nombre d'élèves			
		Formation et/ou culture musicale	Pratiques collectives instrumentales	Pratiques collectives vocales	Options ou autres
Piano	37	37	8	27	
Clavecin	7	7	3	4	
Guitare	35	35	30	5	
Clarinette	5	5	4	1	
Flûte traversière	8	8	7	1	
Hautbois	6	6	6		
Trompette	5	5	5		
Trombone	2	2	2		
Tuba	1				
Alto	6	6	6		
Contrebasse	5	5	5		
Violoncelle	3	3	3		
Violon	22	22	21	1	
Batterie	4	4	4		
Guitare et basse électriques	4	4	3	1	
Percussions	1	1	1		
Saxophone	4	4	4		
Piano jazz	5	5	1	4	
TOTAUX	160	159	113	44	

ÉLÈVES DE MUSIQUE EN 2 ^{ème} CYCLE					
Discipline principale	Nombre d'élèves	Discipline complémentaire : nombre d'élèves			
		Formation et/ou culture musicale	Pratiques collectives instrumentales	Pratiques collectives vocales	Options ou autres
Piano	18	16	13	5	
Clavecin	1	1		1	
Guitare	4	4	4		
Flûte traversière	5	5	5		
Hautbois	1	1	1		
Trompette	3	3	3		
Alto	5	5	5		
Contrebasse	2	2	2		
Violoncelle	7	7	7		
Violon	11	10	11		
Batterie	9	9	9		
Percussions	1	1	1		
Saxophone	7	6	7		
TOTAUX	74	70	68	6	

ÉLÈVES DE MUSIQUE EN 3 ^{ème} CYCLE					
Discipline principale	Nombre d'élèves	Discipline complémentaire : nombre d'élèves			
		Formation et/ou culture musicale	Pratiques collectives instrumentales	Pratiques collectives vocales	Options ou autres
Piano	2	1		1	
Violon	1		1		
Hautbois	1		1		
Trombone	1		1		
Flûte	1		1		
TOTAUX	6	1	4	1	

ÉLÈVES DE THÉÂTRE						
Discipline principale Préciser cycles 1, 2 ou 3	Nombre d'élèves	Disciplines complémentaires : nombre d'élèves				
		Jeu théâtral (improvisation, répertoire...)	Marionnettes, théâtre gestuel, clown, commedia dell'arte...	Culture théâtrale	Autres disciplines artistiques	Autres, préciser
Ex : 2 ^e cycle	10	Improvisation : 10	Marionnette : 3 Clown : 2	7	Danse : 3 Chant : 2	Atelier décor
Initiation	7					
Découverte	39					14
Cycle1	12					4
Adultes	15					
Cycle 2	2					
TOTAUX	75					18

ÉLÈVES DE DANSE						
Discipline principale Préciser cycles 1, 2 ou 3	Nombre d'élèves	Disciplines complémentaires : nombre d'élèves				
		Formation musicale danseurs	Autres danses : classique, contemporaine ...	Pratiques chorégraphiques collectives : ateliers, représentations ...	Histoire de la musique et la danse	Options ou autres, préciser
Ex : Danse contemporaine 1^{er} cycle	15	10	Classique : 4 Jazz : 3	10	6	
Initiation	19					
Cycle 1	28			28		
Cycle 2	14			14		
Cycle 3	5			5		
Hip-Hop	45					
TOTAUX	111			47		

Parcours personnalisés

Nombre d'élèves inscrits hors cursus en « parcours personnalisé ». Préciser les disciplines concernées et les conditions du parcours.

170 élèves sont inscrits au conservatoire en « parcours personnalisé ». Un engagement est contracté chaque année afin de définir le projet de chacun d'entre eux. Le parcours dure entre 2 et 4 ans et ensuite en fonction des places disponibles. Ces élèves sont inscrits dans les cours suivants :

Danse – chant – théâtre – violoncelle – violon – atelier jazz – atelier musiques actuelles – batterie – piano jazz – basse et guitare électriques – percussions – saxophone – guitare – orgue – piano – clarinette – flûte – hautbois – trombone – trompette – formation musicale – batucada – chorale – flûte vietnamienne – ukulélé – orchestre

6. MODALITÉS D'INSCRIPTION

• CONDITIONS D'ENTRÉE

Préciser les conditions d'entrée par cycle (aucune condition requise, un an de formation musicale préalable à la pratique instrumentale, audition, concours, entretiens, autres...) :

- 1^{er} cycle : à l'issue du parcours de découverte ou à partir de 7 ans pour la musique, 8 ans pour la danse
- 2^{ème} cycle : après validation des 3 UV de fin de cycle 1
- 3^{ème} cycle : après validation des 3 UV de fin de cycle 2
- Parcours personnalisé hors cursus : après validation du cycle 1 ou à partir de 15 ans.

L'accès pour les élèves ayant déjà une pratique se fait sur justificatif et rencontre avec le professeur concerné.

• LISTE D'ATTENTE

Avez-vous des listes d'attente d'inscription à l'école de musique ? ☒ oui ☐ non

Préciser le nombre d'élèves en attente par cours :

- Théâtre 16
- Hip-hop 10
- Piano 6
- Batterie 5
- Guitare 4
- Chant individuel 4

Préciser les critères de priorité d'inscription :

La priorité est donnée aux enfants et adultes Ermontois et selon l'ordre des pré-inscriptions.

7. LOCAUX ET MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

• Description, affectation et état des locaux (joindre éventuellement un plan)

Le bâtiment a été construit en 2019 et ouverte en 2020. Il dispose de 12 studios de travail individuel, 2 salles de formation musicale/pratique collective/batterie, 1 salle de percussion équipée pour les musiques actuelles, 1 studio de danse et 1 auditorium de 150 places

• Vos locaux sont-ils accessibles aux personnes en situation de handicap (tous types de handicaps) ? ☒ oui ☐ non

Disposez-vous d'équipement ou de matériel pour une pratique adaptée aux différents handicaps (visuel, auditif, mental...) ? ☐ oui ☒ non

Si oui, lesquels : présence de boucle sonore pour l'entrée au conservatoire

- **Parc instrumental appartenant à l'établissement :**

Existence d'un système de prêt d'instruments : ☒ oui ☐ non

Modalités de fonctionnement :

Prêt à titre gratuit pour les élèves de 1^{ère} année, avec attestation d'assurance requise. Prêt gratuit pour les autres élèves en fonction de la disponibilité des instruments.

- **Matériel électro-acoustique et audiovisuel**

- **Bibliothèque et médiathèque :**

Partothèque codée dans Imuse, augmentée annuellement. Partitions mises à disposition des élèves et/ou professeurs, sous la forme de prêt

- **L'établissement dispose-t-il d'un lieu de diffusion ?** ☒ oui ☐ non

Si oui, nombre de places 150

Est-il équipé en sonorisation ? OUI

Est-il équipé en lumière ? OUI

L'établissement dispose-t-il d'un équipement d'enregistrement ? ☐ oui ☒ non

(préciser : magnétophones, multipistes, tables, effets...)

S'agit-il d'un studio, d'un espace spécifique, équipé ?

Est-il adapté aux musiques actuelles ?

- **L'établissement dispose-t-il d'une salle de danse spécifique ?** ☒ oui ☐ non

Si oui, est-elle dotée d'équipements sanitaires ? ☒ oui ☐ non

Préciser le type de revêtement de sol :

Parquet spécifique

Je certifie que toutes les informations comprises dans le présent dossier sont exactes.

Montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil départemental

12 000 €

Fait à Ermont
Le

Signature du Maire / Président,